



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES de LOT ET GARONNE
Adresse postale :1722, Avenue de Colmar 47916 AGEN Cedex 9

Virginie VERSTRAETE au 05.53.69.34.93 - virginie.verstraete@lot-et-garonne.gouv.fr

Gel du 19 au 22 et du 27 au 29 avril 2017 :

pertes de fonds sur ceps de vigne

NOTICE A L'ATTENTION DES AGRICULTEURS

Le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture (CNGRA) réuni le 13 décembre 2017 a reconnu le caractère de calamité agricole suite au gel du 19 au 22 et du 27 au 29 avril 2017 pour l'ensemble des communes du département en pertes de RECOLTES sur abricotiers, cerisiers, figuiers, nectariniers, pêcheurs, pommiers (gala, golden, chantecler, variétés nouvelles), pruniers d'ente, noisetiers, noyers **et en pertes de FONDS sur jeunes pieds de vigne (1,2 ou 3 ans)**

I - Seuil de recevabilité :

Le seuil à atteindre est de 1 000 € de pertes indemnisables.

Ce montant est calculé à partir de la formule mentionnée dans le barème des calamités agricoles du Lot-et-Garonne pour 2014-2017 soit : $P/D \times \{(M \times A) + [C/2 + (A-1) \times E]\}$

P = nombre de pieds morts

D = densité / ha = 4000

M = bénéfice forfaitaire moyen ou marge nette = 1 470 € / ha

C= frais d'investissement total = 25 190 € / ha

A = âge du jeune pied de vigne en avril 2017

E = frais d'entretien annuel : 6 201 € / ha

A titre d'information, exemples de calculs du nombre de pieds retenus nécessaires pour atteindre 1 000 €:

Age du pied en avril 2017	Nbre de pieds pour atteindre 1000 € de dommage
1 an	285
2 ans	185
3 ans	136

II - Calcul de la perte indemnisable :

Le nombre de pieds de vigne retenus sera le nombre de pieds morts moins le taux de mortalité naturelle des jeunes plants qui sera défini par la DDT.

Le montant des dommages est donc estimé forfaitairement sur la base du barème des calamités agricoles 2014-2017 et non sur la base du montant des devis ou factures.

III - Indemnités :

Le taux d'indemnisation est de 25 % du montant des dommages.

IV - Demande d'indemnisation

Un seul dossier papier d'indemnisation doit être rempli par exploitant, même si vous possédez des parcelles sinistrées sur plusieurs communes ou plusieurs départements.

1 - Attestation d'assurance

Faites compléter l'attestation d'assurance ci-jointe par votre assureur.

- L'indemnisation est soumise à la souscription au minimum d'une assurance «Incendie – Tempête» sur bâtiments agricoles
- Si vous ne possédez pas de bâtiment, vous devez être assuré grêle, mortalité du bétail ou bris machine ou serres
- Les contrats doivent être en vigueur au moment du sinistre

2 - Formulaire cerfat n° 13 681 * 03 pages 1 et 6

Complétez les parties identification et coordonnées du demandeur ainsi que les références bancaires puis la partie "caractéristique de l'exploitation" à l'exception des parties "Elevage et Assolement".

3 - Annexe b

Compléter soigneusement toutes les cases de l'annexe b. Joindre la facture d'achat initiale des plants et celle de rachat des pieds remplaçants. Si vous avez un devis joignez-le au dossier. Vous pourrez envoyer ultérieurement la(les) facture(s). Compléter, cocher les engagements et autorisations, la liste des pièces jointes, dater et signer votre demande.

Justificatifs demandés :

Pour tous: Déclarations de plantation 2014/2015, 2015/2016 et/ou 2016/2017 des parcelles sinistrées : document visé par les douanes

Cas n°1: Vous avez déjà remplacé les plants morts en avril 2017 et replanté : transmettez le(s) bulletin(s) de transport 2017 avec une attestation du pépiniériste mentionnant le nombre de plants destinés à remplacer les plants morts.

Cas n°2 : Vous n'avez pas encore remplacé les plants morts en avril 2017 : transmettez le(s) bon(s) de commande des nouveaux plants avec une attestation du pépiniériste mentionnant le nombre de plants destinés à remplacer les plants morts.

RETOUR du dossier à la DDT, 1722, Avenue de Colmar 47916 AGEN Cedex 9

au plus tard le 2 mars 2018



**ATTESTATION D'ASSURANCE DEVANT ÊTRE JOINTE AU CERFA N°13681
POUR L'INDEMNISATION AU TITRE DES CALAMITÉS AGRICOLES**

Campagne agricole : Année |_2_|_0_|_1_|_7_|

Type du sinistre : **Gel** ; Date du sinistre : |du 19 au 22 et du 27 au 29 avril 2017

Commune principalement concernée par la calamité : _____

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME D'ASSURANCE

Dénomination sociale : _____

Adresse (siège social) : _____

Code postal: |_|_|_|_|_| Commune: _____

Contact local, nom : _____

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; M@: _____

IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE / ASSURÉ

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N° PACAGE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom et prénom ou raison sociale : _____

Adresse (siège de l'exploitation) : _____

GARANTIES

Assurance multirisque agricole (ou assurance incendie - tempête)

Numéro du contrat : _____ Biens garantis : Bâtiments exploitation • Contenu •

Assurance sur les embarcations (cas de l'aquaculture)

Numéro du contrat : _____ Biens garantis : _____

Assurance mortalité du bétail

Numéro du contrat :	Espèces assurées :	Indemnités de sinistre (€) :
_____	-	-
_____	-	-
_____	-	-

GARANTIES (SUIVE)

Assurance des récoltes contre les risques climatiques

Numéro du contrat Grêle : _____

Numéro du contrat Multirisques climatiques (MRC) : _____

	Cultures sinistrées assurées	Superficies assurées (ha)	Capitaux totaux assurés (€)	Franchise par culture (*)	Indemnités versées (€)
G : <input type="checkbox"/> MRC : <input type="checkbox"/>					
G : <input type="checkbox"/> MRC : <input type="checkbox"/>					
G : <input type="checkbox"/> MRC : <input type="checkbox"/>					
G : <input type="checkbox"/> MRC : <input type="checkbox"/>					
G : <input type="checkbox"/> MRC : <input type="checkbox"/>					
G : <input type="checkbox"/> MRC : <input type="checkbox"/>					
G : <input type="checkbox"/> MRC : <input type="checkbox"/>					
G : <input type="checkbox"/> MRC : <input type="checkbox"/>					
G : <input type="checkbox"/> MRC : <input type="checkbox"/>					
G : <input type="checkbox"/> MRC : <input type="checkbox"/>					
G : <input type="checkbox"/> MRC : <input type="checkbox"/>					

(*) Si le contrat souscrit est un contrat à l'exploitation ou pour un groupe de cultures, veuillez indiquer le montant global de la franchise.

SIGNATURE ET ENGAGEMENTS DE L'ASSUREUR ET DE L'ASSURÉ

L'assuré, soussigné, atteste être assuré au jour de la calamité: _____

Fait le / /

Signature de l'assuré :

L'organisme d'assurance atteste que l'assuré mentionné ci-dessus, est assuré au jour de la calamité et que la contribution additionnelle dans le cas où elle existe, a été acquittée ou est exigible.

Fait le / /

Signature de l'assureur :

Code	PRODUCTIONS	Effectif permanents au 1er avril 2017	Effectifs vendus en 2016
	Bovins lait :		
93400	Vache laitière inférieur à 5000 litres		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
93402	Vache laitière inférieur de 5000 l. à 6000 l.		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
93404	Vache laitière inférieur de 6000 l. à 7000 l.		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
93402	Vache laitière inférieur de 5000 l. à 6000 l.		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
93404	Vache laitière inférieur de 6000 l. à 7000 l.		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
93406	Vache laitière inférieur de 7000 l. à 8000 l.		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
93408	Vache laitière supérieur à 8000 l.		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
91318	Veau vendu à 8 jours		
92306	Génisse laitière de 1 à 2 ans	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
92202	Génisse laitière de 1 à 2 ans		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
92302	Génisse laitière de plus de 2 ans	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
92200	Génisse laitière de plus de 2 ans		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
	Bovins viande :		
93500	Vaches nourrices		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
92304	Génisse race à viande de 1 à 2 ans	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
92202	Génisse race à viande de 1 à 2 ans		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
92300	Génisse race à viande de plus de 2 ans	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
92200	Génisse race à viande de plus de 2 ans		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
92308	Génisse de 6 mois à 1 an	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
92204	Génisse de 6 mois à 1 an		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
	Bovins toutes races :		
91300	Bovins mâles de plus de 2 ans		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
91301	Bovins mâles de plus de 2 ans	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
91202	Bovins mâles de 1 à 2 ans		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
91302	Bovins mâles de 1 à 2 ans	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
91307	Bovins mâles de 6 mois à 1 an		
91313	Veau sous la mère vendu à 4 mois		
91306	Taureaux		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
	Production ovine :		
91500	Brebis viande		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
91400	Brebis laitière		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
92700	Bélier		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
92702	Agnelles		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
92706	Agneaux engraissement		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
92707	Agneaux engraissement	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
92704	Agneaux de lait		

Code	PRODUCTIONS	Effectifs permanents au 1er avril 2017	Effectifs vendus en 2016
	Production caprine		
91900	Chèvres laitières lait non transformé		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
91902	Chèvres laitières lait transformé		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
91702	Cheveau de lait		
91704	Chevrettes	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
91700	Boucs		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
	Production Equine :		
92101	Anes, Mulets d'élevage		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
92100	Poneys d'élevage		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
91806	Chevaux lourds engraissement		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
91800	Jument poullnière race lourde		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
91813	Poulains	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
	Production Porcine :		
93000	Truies naisseurs 7 kg (20 porcelets/an)		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
93004	Porcelets pots sevrage 8 -25 kg	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
93002	Truies naisseurs 25 kg (20 porcelets/an)		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
93102	Porcs charcutiers pots sevrage 25 kg	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
93100	Truies naisseurs engraisseurs (20 porcelets/an)		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
93104	Porc charcutier	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
	Production Avicole :		
91600	Cane reproductrice		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
91604	Canards à rôtir	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
91602	Canards prêts à gaver	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
91606	Canards gras	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
92600	Oies reproductrices		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
92604	Oies à rôtir	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
92602	Oies prêtes à gaver	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
92606	Oies grasses	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
92002	dindes industrie	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
92003	dindes fermières	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
93206	Poules pondeuses		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
93305	Poulets label	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
93307	Poulets standard	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
92900	Pintades	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
92800	Pigeons couples reproducteurs		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
	Gibiers ,Cuniculture et Apiculture:		
95002	Cailles engraissement	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
92418	Faisans de tir	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
92423	Perdrix de tir	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
92410	Lièvres	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
92500	Lapines naisseur engraisseur		XXXXXXXXXXXXXXXXXX
92504	Lapins	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
91213	Miel / ruche		XXXXXXXXXXXXXXXXXX

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DE VOTRE EXPLOITATION
(à compléter uniquement dans le cadre de pertes de récolte (*))

Cultures en production durant l'année 2017									
Codes	Cultures	ha	a	ca	Codes	Cultures	ha	a	ca
Ex3	Avoine de printemps	12	45	09	92680	Figulier			
91376	Avoine				92740	Framboisier			
91582	Blé tendre d'hiver				92741	Framboisier BIO			
91570	Blé tendre BIO				92880	Groseillier rouge			
92187	Colza sec				92881	Groseillier rouge BIO			
92641	Féverole hiver				93060	Kiwi			
92640	Féverole BIO				93065	Kiwi bio			
93330	Maïs irrigué				93720	Nectarine			
93332	Maïs sec				93721	Nectarine BIO			
93328	Maïs BIO				93742	Noisetier			
93361	Maïs fourrager sec				93740	Noisetier BIO			
93360	Maïs fourrager irrigué				93766	Noyer Intensif type LARA			
93340	Maïs doux				93769	Noyer traditionnel			
93914	Orge printemps				93770	Noyer BIO			
93909	Orge BIO				94040	Pêcher			
93913	Orge hiver				94721	Pêcher BIO			
94494	Pois protéagineux sec				94430	Poirier			
94490	Pois protéagineux BIO				94444	Poirier BIO			
95303	Soja sec				94554	Pommier bouche BIO			
95300	Soja BIO				94574	Pommier Gala			
95342	Sorgho irrigué				94558	Pommier golden bouche			
95347	Sorgho sec				94560	Pommier granny smith bouche			
95447	Tournesol BIO				94571	Pommier pink lady			
95444	Tournesol irrigué				94568	Pommier variétés nouvelles			
95452	Tournesol sec				94569	Pommier chantecler			
95484	Triticale BIO				94570	Pommier fuji			
95483	Triticale				94803	Pruniers d'ente			
94700	Prairie naturelle				94802	Pruniers d'ente BIO			
94684	Prairie temporaire				94780	Pruniers de Table			
92714	Fourrages annuels				94781	Pruniers de Table BIO			
94684	Prairie artificielle				94863	Vigne Raisin de table			
93962	Parcours herbacé				94864	Vigne Raisin de table BIO			
91010	Abricotier				97026	Vigne AOC Blanc			
91011	Abricotier bio				97051	Vigne AOC Rouge Mamandais			
91013	Abricotier irrigué				97065	Vigne AOC Duras Rouge			
91770	Cerisier				96001	Vigne Côtes du Brulhois			
91777	Cerisier BIO				97031	Vigne AOC Buzet rouge			
91831	Châtaignier bouche				96083	Vigne vin de pays Blanc			
91830	Châtaignier BIO				96001	Vigne vin de pays Rouge			
					96070	Vigne vin de table Blanc			
					96074	Vigne vin de table Rouge			

Codes	Cultures	ha	a	ca	Codes	Cultures	ha	a	ca
91070	All				95420	Tomate			
91230	Artichaut				95421	Tomate BIO			
91290	Asperge blanche				95427	Tomate sous abri chaud			
91291	Asperge blanche bio				95424	Tomate Industrie			
91296	Aubergine abris				95428	Tomate sous abri froid			
91310	Aubergine plein champ				94083	Pépinière Fruitière			
91311	Aubergine sous abri BIO				94130	Pépinière Ornementale			
91631	Carotte BIO				94151	Pépinière Viticole greffé-soudé			
91690	Céleri branche				94152	Pépinière Viticole raciné			
92030	Chou fleur				94067	Pépinière forestière			
92240	Concombre				91590	Bulbe			
92241	Concombre bio				92842	Glaïeuls			
92320	Courgette				92411	Plantes à massifs			
92321	Courgette BIO				95390	Tabac blond Virginie			
92501	Cultures maraichères plein champ				95387	Tabac blond Burnley			
92926	Haricots verts cueillis mains				95391	Tabac brun			
92928	Haricot vert industrie				91385	Avoine semence			
92728	Fraisier BIO				98707	Betterave sucrière semence			
92750	Fraises en sol rondes				98711	Blé tendre semence			
92752	Fraises hors sol froid rondes				98713	Carottes hybride			
92754	Fraises hors sols chauffé				98714	Carottes population			
92751	Fraises en sol allongées				98723	Chou hybride semence			
92753	Fraises hors sol froid allongées				98725	Colza semence hybride			
93386	Melon sous abri froid				98732	Dactyle semence			
93384	Melon sous chenille				95205	Fétuque semence			
93823	Oignon				95212	Luzerne semence			
94410	Poireau				98747	Maïs semence			
94411	Poireau BIO				98749	Oignon hybride semence			
94530	Poivron				98750	Oignon population semence			
94531	Poivron BIO				98751	Orge semence hiver			
94620	Pomme de terre				98755	Poireau semence			
94624	Pomme de terre primeur				98754	Poireau semence population			
94621	Pomme de terre primeur bio				98757	Radis hybride semence			
94661	Potimarron bio				98758	Radis population semence			
95083	Salades plein champs				98766	Tournesol semence			
95084	Salades plein champs bio								
95081	Salades sous abri froid								
95087	Salades sous abri froid bio								

PERTES DE RÉCOLTE

Veuillez remplir les annexes concernant les déclarations de récolte des cultures ayant subi des dommages :

Annexe 1 : Déclaration des récoltes des cultures ayant subi des dommages en quantité

Annexe 4 : Déclaration des récoltes des cultures soumises à déclaration ayant subi des dommages

PERTES DE FONDS

Veillez remplir l'annexe relative à la perte de fonds : Annexe b - Plantations pérennes

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Pièces	Obligatoire/facultatif	Pièce jointe
Exemplaire original de cette demande d'aide dûment complété, daté et signé	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Annexes déclaration des pertes de récoltes et /ou des pertes de fonds	Obligatoire en fonction du type de perte	<input type="checkbox"/>
Pièces justificatives attestant des pertes de récolte (*) et / ou des pertes de fonds	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire	En cas de changement des coordonnées bancaires connues de la DDT et si vous avez fait le choix de ne pas compléter l'encadré du présent formulaire intitulé « Coordonnées du compte bancaire »	<input type="checkbox"/>
Attestation(s) d'assurance par compagnie	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Document établissant les droits du demandeur sur les biens sinistrés	Obligatoire	<input type="checkbox"/>

SIGNATURE ET ENGAGEMENTS

Je soussigné (nom et prénom) : _____

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je déclare ne pas percevoir de pension de retraite agricole.

Je demande à bénéficier d'une indemnisation au titre de la procédure des calamités agricoles.

Je m'engage, sous réserve d'attribution de l'aide (*) :

- à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années ;
- à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place ;
- en cas de perte de fonds (dégâts relatifs aux sols, ouvrages et cultures pérennes), à employer sur l'exploitation la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamités agricoles.

Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.

Fait le ____/____/____

Signature

(*) *Veillez cacher les mentions utiles*

SINISTRE : _____

DATE DE RÉCEPTION : ____/____/____

Pertes sur jeunes plants de vigne suite aux gels des 20/21 et 27 au 29 avril 2017
 Annexe b - Pertes de fonds - Plantations pérennes et pépinières

N° SURET : _____ **N° PACAGE :** _____

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur : _____

Nature de fonds :	Cultures pérennes (hors vigne dans avril)		Pépinières					N° de parcelle cadastrale, n° d'IDA, commune
	Agé à la date du sinistre (années)	Nombre de pieds sinistrés et détruits	Coordonnées de l'entreprise [Nom, adresse]	Facture n°	Montant hors taxes (€)	Date d'émission devis ou facture	Date d'acquiescement de la facture	
Pertes de fonds sur jeunes plants de vigne								
Parcelle de moins de 4000 pieds/m :	1 an	500	Pépinière X	1432	1 422 €	10/09/2017	02/10/2017	A905, Thézac

Date : _____
Signature : _____

Je déclare : la déclaration de plantations 2015/2018 et/ou 2016/2017
 bulle(s) de transport 2017 et attestation du pépiniériste
 ou bulle(s) de commande 2016 et attestation du pépiniériste

